

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Médiation culturelle / publics issus de l'immigration - Demande et encaissement d'une subvention du Ministère du Travail (FASILD)

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Il est proposé la reconduction des actions de médiation culturelle en direction des publics issus de l'immigration.

Ces actions sont les suivantes :

Découverte et familiarisation avec l'art et les lieux culturels, visites et ateliers plastiques pratiqués en relation avec les collections et les expositions du musée, travail de renforcement des processus d'acquisition linguistique par la pratique des langages plastiques, valorisation de l'action par une petite publication ou une mini-exposition au musée des travaux plastiques réalisés par les stagiaires.

Ces activités proposées depuis plusieurs années par le musée connaissent un succès croissant (50 participants en 2000, 108 en 2001, 376 en 2002) car elles complètent et s'harmonisent avec les programmes d'intégration socio-linguistiques des stagiaires d'origine étrangère en formation dans les organismes pour adultes.

Budget 2003 en euros :

Dépenses		Recettes	
Fournitures d'atelier ou d'activité	2 000	Ville de Besançon	8 000
Documentation	800	FASILD	8 000
Crédits photographiques	2 500		
Frais postaux, téléphone	100		
Frais de personnel temporaire	8 000		
Valorisation de l'action	2 600		
TOTAL	16 000		16 000

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à :

- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 8 000 € auprès du FASILD, délégation de Franche-Comté, et à signer la convention à intervenir le cas échéant avec cet organisme,

- inscrire cette somme par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif au chapitre 92.322/7478.52010 et la réaffecter en dépenses sur le 92.322/6068.52010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 28 novembre 2003.